

Québec, le 11 août 1999

Monsieur Jean-Maurice Latulippe  
Directeur des politiques du secteur municipal  
Ministère de l'Environnement  
675, boulevard René-Lévesque Est, 8<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5V7

Monsieur,

Aux fins de son enquête, la Commission sur la gestion de l'eau au Québec vous demande de bien vouloir lui fournir les réponses aux questions suivantes :

- Les pourcentages d'utilisation d'eau souterraine établis en 1987 par Sylvestre et Grenier sont : 54% eau potable, 23% piscicultures, 16% agriculture, 7% industrie. Serait-il possible d'actualiser ces chiffres en 1999, en incluant le pourcentage dévolu à l'embouteillage et la demande accrue pour les piscicultures ?
- Serait-il possible de fournir un tableau comparatif des normes d'eau potable projetées ou existantes des différents organismes suivants : Ministère de l'Environnement (projet de règlement et Q2r 4.1), Santé Canada, Organisation mondiale de la Santé, Environmental Protection Agency ?

Vous remerciant à l'avance, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le président de la Commission,

André Beauchamp